

## Communiqué de presse

Paris, le 14 février 2014

### REFINANCEMENT GLOBAL DU GROUPE PIERRE & VACANCES – CENTER PARCS

Le 13 février 2014, le Groupe Pierre & Vacances-Center Parcs a signé avec ses partenaires bancaires les accords définitifs sur le renouvellement du crédit syndiqué qui arrivait à échéance en juin 2015. Le nouveau financement bancaire de 185 millions d'euros à échéance 2019 est supérieur à l'engagement résiduel des établissements prêteurs sur l'ancien crédit syndiqué (130 millions d'euros au 31 décembre 2013), permettant au Groupe de renforcer sa liquidité.

Parallèlement, le Groupe a lancé avec succès, le 4 février 2014, une émission d'ORNANE<sup>1</sup> d'un montant de 100 millions d'euros à échéance le 1<sup>er</sup> octobre 2019. Cette opération permet de refinancer l'OCEANE<sup>2</sup> émise début 2011 et venant à échéance le 1<sup>er</sup> octobre 2015, à un taux d'intérêt moindre (coupon servi de 3,50% pour les ORNANE vs. 4,0% pour les OCEANE). L'émission a été rapidement sur-souscrite le matin même du lancement, bénéficiant d'un fort intérêt de la part d'investisseurs institutionnels long terme de renom, majoritairement français, qui expriment ainsi leur confiance dans le Groupe Pierre & Vacances-Center Parcs. Dès le lendemain, les banques chefs de file ont par ailleurs annoncé qu'elles exerçaient en totalité l'option de surallocation, portant ainsi le montant de l'opération à 115 millions d'euros.

La mise en place de ces nouveaux financements et l'allongement de la maturité moyenne de l'endettement renforcent la flexibilité financière du Groupe, permettant d'appuyer le déploiement du plan stratégique WIN2016 et d'aborder l'avenir avec confiance et ambition.

Pour toute information :

Relations Investisseurs et Opérations Stratégiques

Emeline Lauté

+33 (0) 1 58 21 54 76

infofin@fr.groupepvcp.com

Relations Presse

Valérie Lauthier

+33 (0) 1 58 21 54 61

valerie.lauthier@fr.groupepvcp.com

<sup>1</sup> Obligations à option de remboursement en numéraire et/ou en actions nouvelles et/ou existantes

<sup>2</sup> Obligations convertibles en actions nouvelles et/ou existantes